



# PREVENIR LES VIOLENCES INTERNES EN MILIEU PROFESSIONNEL HARCELEMENT MORAL & SEXUEL, AGISSEMENTS SEXISTES & DISCRIMINATIONS

## Contexte

En tant que manager, représentant du personnel, référent sexisme et harcèlement sexuel ou médecin du travail, vous avez l'obligation de protéger et accompagner les salariés victimes de faits de harcèlement et de mettre en place les mesures de prévention nécessaires.

Quelles sont les clés pour comprendre et lutter efficacement contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes en milieu professionnel ?

## Objectifs / Compétences visées

- Appréhender le cadre réglementaire et juridique en vigueur et différencier les notions
- Être en capacité de repérer et de distinguer les agissements de violence interne au travail pouvant relever de harcèlement moral, d'agissements sexistes, de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle
- Saisir les facteurs (les causes) du risque de violence interne au travail pouvant contribuer à l'apparition de ces agissements
- Être sensibilisé aux conséquences possibles de ces agissements
- Connaître les moyens et les dispositifs de prévention à mettre en place et les acteurs de la prévention
- Savoir réagir et gérer un signalement ou une suspicion de harcèlement, d'agissements sexistes ou de discrimination

## Contenu

- **Cadre réglementaire et juridique et apports théoriques**
  - Les différentes notions et leur qualification dans la loi : Harcèlement moral et sexuel, Agissements sexistes, Discrimination
  - La caractérisation des agissements selon la Psychologie du travail et des Organisations, la Psychologie sociale
  - Responsabilités de l'employeur en termes d'évaluation et de prévention
- **Les facteurs de risque des violences internes**
  - Les déterminants individuels
  - Les déterminants collectifs
  - Les déterminants socio-professionnels
  - Les déterminants organisationnels
  - Les déterminants managériaux
- **Les conséquences sur les cibles, les témoins, le collectif de travail et l'organisation de travail**
  - Type de conséquences sur les différents acteurs (cibles, témoins, équipes de travail, organisation, individu initiant les comportements)
  - Focus sur les dommages causés par des incidents isolés de comportements offensants
  - Focus sur l'évolution dans le temps des réactions des cibles face à de tels comportements
- **La prévention à définir et les actions à mettre en œuvre en cas de signalement ou suspicion de harcèlement, d'agissements sexistes**
  - Les acteurs de la prévention (Rôle de la direction, du référent harcèlement et des représentants du personnel)
  - Les dispositifs de prévention
  - L'accompagnement du salarié
  - La réalisation d'une enquête
  - Le plan d'action et son suivi

## Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

## Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

## Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1180€/j. hors frais annexes

## Public

Dirigeants, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines, référents CSE

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

## Pré-requis

Aucun

## Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Formation participative et interactive, favorisant les échanges et la co-construction avec les stagiaires à l'appui des études de cas ou de situations concrètes. Support remis aux participants

## Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

## Intervenant.e

Julie AUCHE, Psychologue du travail, IPRP, Référencée Carsat Réseau Consultant Spécialisé RPS, Expert certifié auprès des CHSCT/CSE

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

